Image not found or type unknown

Heritage à une aide à domicile

Par **maihi45**, le **06/01/2011** à **15:59**

Bonjour,

Je suis aide à domicile dans un service de la mairie. Une des personnes dont je m'occupée est decedé il y a quelque mois. Je viens d'apprendre qu'elle avait souscrit une assurance vie à mon nom. Mon employeur me dit que je n'ai pas le droit d'y pretendre. Merci de me dire ce qu'il en ait.

Cordialement,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés